



Epargne : le gestionnaire de patrimoine sur Internet, le conseil accessible à tous



Drazen/Adobe Stock

Comme près de 75% des épargnants, peut-être n'avez-vous qu'une confiance limitée dans les conseils et les placements de votre banquier... Pourquoi alors ne pas faire appel à un CGP, autrement dit un conseiller en gestion de patrimoine ? Il vous aidera à identifier vos besoins actuels et futurs, et s'emploiera à constituer le patrimoine financier et immobilier convenant à votre profil. Le tout pour un coût plus modique qu'on ne le croit, surtout si vous optez pour un organisme opérant à 100% sur Internet (lire notre sélection dans le tableau ci-dessous). Mais avant d'y ouvrir un compte, vérifiez qu'il offre l'ensemble des garanties professionnelles requises, et veillez à ce qu'il défende vos intérêts en toute indépendance vis-à-vis des compagnies d'assurances et des sociétés de gestion de fonds.

Accessibilité

Pas de minimum à placer pour devenir client d'un gestionnaire d'épargne en ligne. Un CGP disposant d'une agence physique ouvrira rarement sa porte à moins de 500 ou de 1 000 ☐ euros d'épargne mensuelle, en particulier s'il fait partie d'un important réseau



national, tel que Cyrus Conseil, Primonial ou Thesaurus. Rien à voir avec la nouvelle génération de gestionnaires d'épargne, les Altaprofits, Bienprevoir.fr, Linxea, Meilleurtaux Placement ou Netinvestissement, qui se sont installés sur Internet afin de rendre la profession accessible au plus grand nombre : chez eux, aucune mise minimale n'est requise pour devenir client, et les produits d'épargne peuvent être souscrits en direct sur leur site. S'agissant des conseils, tout se fait évidemment en ligne, les experts de ces sociétés étant joignables par mail, téléphone ou vidéo.

À LIRE AUSSI Frais bancaires 2022 : la banque la moins chère, selon votre profil
Sécurité

Le statut de conseiller en investissement financier est un gage de sérieux et de compétences. Toutes les sociétés Internet sérieuses ont adopté le statut de conseiller en investissement financier (CIF) : il les habilite, après vérification de leurs compétences, à distribuer des placements à risque et les place sous le contrôle de l'Autorité des marchés financiers, laquelle ne plaisante pas avec les plans d'épargne mal ficelés. Autre garantie pouvant vous rassurer sur l'étendue des services proposés : être enregistré à l'Orias, afin de détenir la qualité de courtier en assurances.

>> Notre service - Économisez jusqu'à 300 euros par an en testant notre comparateur de tarifs bancaires

Produits

Bourse, immobilier, assurance vie, montages fiscaux : l'éventail est souvent très large. Parmi les produits d'épargne les plus distribués par ces gestionnaires en ligne figurent l'assurance vie multisupport et le plan d'épargne retraite (PER). Il est vrai que les compagnies leur concoctent des contrats spécifiques, offrant un large choix de supports d'investissement, avec, en prime, l'assistance de juristes pour rédiger la clause bénéficiaire (elle permet de désigner les personnes qui recueilleront l'épargne en compte en cas de décès du souscripteur du contrat). Mais ils proposent aussi, selon le profil du client, des plans d'épargne en actions (PEA), des fonds pour réduire ses impôts (FCPI, Sofica, groupement foncier...) ou pour obtenir un complément régulier de revenus, notamment à travers des sociétés civiles de placement immobilier (SCPI).

À LIRE AUSSI "Le courtier conseil en gestion de patrimoine n'est pas réservé aux plus aisés" Notre comparatif détaillé des 5 principaux gestionnaires d'épargne en ligne

NOM DE LA SOCIÉTÉ (ANNÉE DE CRÉATION)	NOMBRE DE CLIENTS	ENCOURS GÉRÉS PAR LA SOCIÉTÉ DE GESTION	NOMBRE DE CONTRATS D'ASSURANCE VIE	NOMBRE DE PLANS D'ÉPARGNE RETRAITE	NOMBRE DE PEA ⁽¹⁾ SOUS GESTION	NOMBRE DE FONDS POUR DÉFISCALISER ⁽²⁾	NOMBRE DE SUPPORTS IMMOBILIERS ⁽³⁾
Altaprofits (2000)	52 000	3 milliards d'euros	4	1	1	5	13
Bienprevoir (2009)	2 600	200 millions d'euros	8	3	0	2	48
Linxea (2001)	41 000	1,7 milliard d'euros	4	3	1	6	53
Meilleurtaux Placement (2007)	49 000	2,5 milliards d'euros	3	3	1	10	23
Netinvestissement (2011)	2 300	200 millions d'euros	16	3	1	8	54

(1) Plan d'épargne en actions. (2) FCPI, FIP, Sofica, parts de groupement foncier. (3) SCPI, SCI ou OPCI. Capital

Rémunération

Elle provient des commissions reversées par les gérants des produits souscrits. Un conseiller patrimonial peut facturer des honoraires au titre des recommandations faites



ou de l'étude fiscale réalisée. Mais les sociétés Internet font rarement payer le conseil, préférant se rémunérer via des frais prélevés sur les placements souscrits. Cette rémunération prend la forme de rétrocommissions que leur versent les gérants de fonds d'investissement, de contrats d'assurance vie, de PER ou de SCPI. Soit, selon les cas, entre 0,5 et 3% sur les versements, et entre 0,10 et 0,40% sur les encours annuels. Une formule à la fois simple et économique pour le client.

Inscrivez-vous gratuitement pour accéder aux articles exclusifs des 30 ans de Capital

Ou je vais sur capital.fr

